

DEPARTEMENT DE L'ALLIER – ARRONDISSEMENT DE MONTLUCON
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 avril 2015

Compte-rendu

Aux termes des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu est affiché sous huit jours, par extraits, à la porte de la communauté de communes. Selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, il appartient uniquement au président de préparer les extraits à afficher et il lui revient la responsabilité de faire procéder à l'affichage (2 décembre 1977, comité de défense de l'environnement de Maçon-Nord). Le compte rendu liste les titres des affaires traitées en mentionnant le résultat du vote de l'assemblée délibérante et est destiné à informer le public des décisions prises par le conseil communautaire, dans des délais de publicité relativement courts.

Présent(s) : Monsieur Stéphane MILAVEAU, Monsieur Thierry AUDOUIN, Madame Corinne TREBOSC, Madame Solange LALEVEE, Monsieur Olivier FILLIAT, Monsieur Gérard DERIOT, Madame Jacqueline PRENCHERE, Madame Josette BEAUBIER, Monsieur Fabien THEVENOUX, Monsieur Daniel RONDET, Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Bernard FAUREAU, Monsieur Gilbert CAMPO, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Monsieur Olivier LARAIZE, Monsieur Bernard SOULIER, Monsieur Cyril ROMERO, Monsieur Pierre-Marie DELANOY, Madame Michèle DUMONT, Monsieur Julien POINTUT, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Christophe BAJARD, Monsieur Daniel RENAUD, Monsieur Joël BUFFAULT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Absent(s) excusé(s) : Madame Marie de NICOLAY à Monsieur Olivier LARAIZE, Monsieur Alain GAUBERT à M. Julien POINTUD.

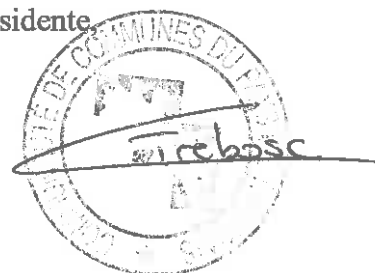
Présent(s) sans voix délibérative : Madame Christine DEFFNER, Madame Catherine SADDE, Madame Marie-Laure FOURNIER, Monsieur Robert LEPEE, Monsieur Francis LEBLANC, Monsieur Christophe BAJARD, Monsieur Joël BUFFAULT

Assistait également à la réunion : Madame Odile LEPEE, Monsieur Jean-Louis ETIEN

Délibération n°	Objet	Vote
2015-34	Election du Président	approuvée
2015-35	Détermination du nombre de Présidents	approuvée
2015-36	Election des vice-Présidents	approuvée
2015-37	Election des membres du bureau de la communauté de communes	approuvée

2015-38	Décision modificative n°1	approuvée
2015-39	Convention de groupement de commande avec la commune de Saint-Bonnet-Tronçais pour l'aménagement de bourg tranche 2015	approuvée
2015-40	Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de services de la commune de Saint Bonnet Tronçais	approuvée
2015-41	Avenant au procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles de la commune de Hérisson	approuvée
2015-42	Convention de groupement de commande avec l'Office National des Forêts pour la tonte des principaux ronds en forêt domaniale de Tronçais	approuvée
2015-43	Désignation des représentants de la communauté de communes au sein de l'organe délibérant du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Vallée du Cher et de Montluçon	approuvée
2015-44	Désignation des représentants de la communauté de communes au sein de la commission préparatoire aux avis de la conférence des Maires du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Vallée du Cher et de Montluçon	approuvée
2015-45	Convention de jeunes internationaux avec l'association Jeunesse et Reconstruction	approuvée

La Présidente



Corinne TREBOSC-COUPAS

Affiché et publié le : 06 mai 2015